Image not found or type unknown

Demande de formation à l employeur

Par **lila1**, le **10/06/2009** à **11:15**

Bonjour,

voila je suis agent territorial et je desire entreprendre une formation, j aidonc envoyé un couurier à mon employeur avec accusé de receptionJe sais qu il a un delai pour merepondre. Maquestion est : est il tenu de m envoyer la reponse à mon courrier également avec accusé de reception à mon domicile ou alors la remettre à mon directeur, car mapremiere demande a ete refusé et n ayant pas eu de courrier à mon domicile le delai etant passé je pensais que cela etait favorable ou dumoins "absence de reponse cela est accordé". Sauf que le courrier de ma premiere demande m a ete remise par mon directeur 1 semaine apres le delai necessaire.
meci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés